



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

économie et finances : équipements

Question écrite n° 61997

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les efforts menés par son ministère en termes de développement durable. Ainsi, un certain nombre d'administrations, ayant engagé une politique de verdissement, ont rénové leur flotte automobile. Cette réforme, allant du remplacement de l'attribution nominative de véhicules par la création de pool à la mise en place de véhicules propres (GPL et électrique) ou à la création d'un parc de bicyclettes pour les courts trajets, permet de participer activement à la lutte contre la pollution atmosphérique, préoccupation majeure de nos concitoyens dans une ville comme Paris. Aussi, il lui demande de lui indiquer si des mesures sont envisagées afin de participer à cette politique générale de l'Etat.

Texte de la réponse

Depuis 1998, le parc automobile de l'administration centrale du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie a été renouvelé dans le respect des directives de la loi sur l'air. Trente-deux véhicules GPL et trois véhicules électriques sont actuellement en service au Minefi. Toutefois, la mise en place d'une nouvelle norme sur les soupapes de sécurité, en janvier 2000, a interrompu la fabrication des véhicules au GPL pendant dix-huit mois. Mais la démarche de renouvellement du parc avec ce type de véhicules sera poursuivie dans les meilleurs délais. La création d'un parc de bicyclettes pour les courts trajets ne répondrait qu'à des besoins limités, du fait de l'éloignement du site de Bercy par rapport aux quartiers vers lesquels s'effectue la majorité des transports de personnes. Toutefois, les personnels qui utilisent ce moyen de transport entre leur domicile et le ministère bénéficient d'emplacements de parking spécialement aménagés.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61997

Rubrique : Ministères et secrétariats d'Etat

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juin 2001, page 3187

Réponse publiée le : 26 novembre 2001, page 6765